

Analyse financière : les fondamentaux

(1/2)

INFORMATIONS

DURÉE

Présentiel : 1 journée
Distanciel : 2 demi-journées
Soit 7h au total

PRIX

Présentiel : 1 050 € HT / personne
Distanciel : 840 € HT / personne

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

DATES ET LIEUX

[Consultez les sessions programmées en région](#)

FORMATEUR

Expert KPMG

NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

[Contactez votre conseiller régional](#)

www.formation.kpmg.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11920002792 auprès du préfet de la région Ile de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A., membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais («private company limited by guarantee»).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Echo – 2 avenue Gambetta - CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex
N° Siret : 309 660 637 00039
TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

CONTENU

PUBLIC CONCERNÉ

- Dirigeants de PME, cadres membres de comité de direction et responsables financiers souhaitant approfondir leurs connaissances en finance d'Entreprise et disposer d'outils d'analyse et de décision opérationnels

PRÉREQUIS

- Aucun

OBJECTIFS

- Intégrer le modèle économique de l'Entreprise dans toute analyse financière
- Distinguer la performance économique de la performance financière
- Cibler les ratios clefs et comment les améliorer
- Comprendre les contraintes des établissements financiers et la communication à mettre en œuvre afin de faciliter l'obtention de financements
- Être en capacité de communiquer avec ses actionnaires, ses banquiers et les cadres de l'entreprise

DEMARCHE PÉDAGOGIQUE, DOCUMENTATION REMISE ET ÉVALUATION

- Démarche méthodique et structurée pour faciliter l'apprentissage
- Cas pratique et mises en situation pour une application immédiate
- Personnalisation de la formation à travers une large place laissée aux échanges
- Support de formation transmis à chaque participant
- Questionnaire réalisé afin d'évaluer les compétences acquises
- Evaluation de la satisfaction et de l'engagement

RECOMMANDATIONS (DISTANCIEL)

- Microsoft Teams
- Webcam et microphone fonctionnels
- Connexion internet à haut débit

PROGRAMME

DU BILAN COMPTABLE AU BILAN POOL DE FONDS

- Pourquoi et comment modifier la présentation du bilan comptable ?
- Eléments de langage et changement de logique d'analyse
- Clés de la présentation

RENTABILITE ECONOMIQUE ET RENTABILITE FINANCIERE

- Qu'est ce que la rentabilité ?
- Comment déterminer le revenu d'activité ?
- Comment mettre en évidence le business model financier d'une Entreprise ?
- Rentabilité économique vs rentabilité financière : lien entre les deux ratios, mise en évidence des modèles économiques sous-jacents
- Décomposer la rentabilité économique pour comprendre les axes de création de valeur
- Rentabilité financière et levier financier
- Mise en évidence de l'effet de levier généré par le recours à la dette

Analyse financière : les fondamentaux

(2/2)

INFORMATIONS

DURÉE

Présentiel : 1 journée
Distanciel : 2 demi-journées
Soit 7h au total

PRIX

Présentiel : 1 050 € HT / personne
Distanciel : 840 € HT / personne

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

DATES ET LIEUX

[Consultez les sessions programmées en région](#)

FORMATEUR

Expert KPMG

NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

[Contactez votre conseiller régional](#)

www.formation.kpmg.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11920002792 auprès du préfet de la région Ile de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A., membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais («private company limited by guarantee»).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Echo – 2 avenue Gambetta - CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex
N° Siret : 309 660 637 00039
TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

PROGRAMME

RÔLE DE LA DETTE

- Impact de la dette dans la gestion des risques et la gouvernance d'Entreprise
- Coût de la dette et coût des actions : qu'est ce qui « coûte » le plus cher ?
- Utilisation des flux de trésorerie disponible générés par l'Entreprise

CONTRAINTES DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LES PROCÉDURES DE NOTATION

- Fonds propres des établissement de crédit et risque de crédit
- Procédures et indicateurs de cotation des PME
- Principaux ratios d'analyse (covenants)

